

LES HABITATS NATURELS Carte A3	VEGETATION ANNUELLE PIONNIERE DES GREVES LIMONEUSES HUMIDES PAUVRES EN NUTRIMENTS (3130)
---	---

Classification

Code et intitulé Corine Biotope : 22.32: Gazons annuels amphibies septentrionaux des eaux mésotrophes à eutrophes

Code et intitulé Natura 2000 : 3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea*

Code et intitulé habitat élémentaire : 3130-3 : Communautés annuelles mésotrophiques à eutrophiques, de bas-niveau topographique, planitiaires d'affinités continentales, des *Isoeto-Juncetea*.

Syntaxon phytosociologique : *Nanocyperion flavescens* Koch ex Libbert 1932

cf. *Cyperetum flavescens-fusci* (Br.-Bl. et Moor 1935) Philippi 1968

Physionomie, écologie, espèces caractéristiques

Description de l'habitat : groupement végétal temporaire colonisant les sols limono-vaseux pauvres (à moyennement riches) en azote assimilable en bordure des eaux à l'étiage.

Ce groupement est composé de plantes herbacées naines et à développement rapide, appartenant généralement à la famille des joncs ou des laïches. Elles forment un gazon ras qui couvre les vases au début de leur émergence.

Espèces caractéristiques présentes : le Souchet brun (*Cyperus fuscus*), le Gnaphale des fanges (*Gnaphalium uliginosum*), la Corrigiole des grèves (*Corrigiola littoralis*), le gypsophile (*Gypsophila muralis*), le Pourpier d'eau (*Lythrum portula*), le Scirpe à tête d'épingle (*Eleocharis acicularis*)



Etat de référence de l'habitat sur le site : Marcoux, sur la commune d'Azérat, Alleviers sur la commune de Cohade, Méandre de précaillé sur la commune de Lamothe

Localisation et surface

Ce groupement a été observé essentiellement sur les vases exondées et nues des bords de l'Allier, le plus souvent au niveau des bras morts connectés au cours d'eau et de certains plans d'eau artificiels sur les secteurs limoneux. Très lié à la dynamique alluviale, il peut d'une année sur l'autre se maintenir ou disparaître complètement. De ce fait, la surface cartographiée pour cet habitat peut varier d'une année sur l'autre et varie également en fonction de la saison de prospection.

De manière générale, il est assez éparé sur l'ensemble du site et sa surface ne représente en 2006 qu'un hectare environ.

Dynamique naturelle

Ce milieu pionnier est éphémère et sa période de développement est généralement limitée à quelques semaines pendant l'été. Il peut ensuite être remplacé par des peuplements à chénopodes ou à bidents (cf. fiche).

Si les vases sont colonisées par des plantes vivaces (roseaux, phalaris, joncs fleuris, iris, saules), cet habitat disparaît.

Valorisation socio-économique

Aucune

Sensibilités et facteurs d'évolution

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Vases pauvres en nutriments et exondées après inondation printanière.	Colonisation par des plantes vivaces (saules, grandes herbacées) consécutive à l'assèchement des boires.
<i>Facteurs humains</i>	Décapage du sol par passage d'engins. Recreusement de bras morts	Eutrophisation ou pollution, qui favorise les espèces nitrophiles Baisse de la nappe. Colonisation par des espèces exotiques envahissantes telles que la Lindernie douteuse (<i>Lindernia dubia</i>) ou la jussie Piétinement excessif

Etat de conservation

- Bon
 Moyen
 Mauvais
 Très mauvais

Sur ce tronçon de l'Allier, cet habitat plutôt rare et localisé apparaît sous une forme très appauvrie, le cortège floristique n'étant pas très complet, les eaux étant probablement trop froides. Il n'est donc pas très typique et son état de conservation est considéré comme moyen.

Valeur écologique et responsabilité du site

De manière générale, cet habitat possède une forte valeur écologique car il abrite des espèces végétales patrimoniales. A titre indicatif, des plantes protégées, caractéristiques de cet habitat sont signalées en aval du secteur d'étude (ex : Lindernie couchée - *Lindernia palustris*, protégée à l'échelle nationale ; Souchet de Micheli - *Cyperus michelianus*, protégé à l'échelle régionale).

Toutefois, même si aucune plante remarquable n'a été observée sur cet habitat à l'intérieur du site d'étude, la responsabilité du site Natura 2000 Val d'Allier Limagne Brivadoise peut être qualifiée d'« **important** » pour la conservation de cet habitat.